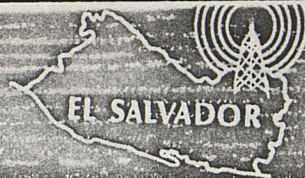


RADIO VENCEREMOS

señal de libertad



SERVICE D'INFORMATION
de Radio Venceremos VOIX OFFICIELLE DU FMLN

29.2.1984

n° 4

Le FMLN-FDR s'est toujours efforcé de lutter pour la paix, convaincus que la guerre qui nous a été imposée n'est que le moyen pour réaliser les désirs de liberté et démocratie de notre peuple.

A chaque stade de la guerre nous avons pu avancer et remporter des victoires militaires qui nous ont fait entrevoir la victoire définitive. A chacune de ces étapes nous avons effectué des propositions de solution politique en fonction des situations qui se sont présentées.

L'attitude de l'administration Reagan a toujours été la même: elle refuse catégoriquement un accord avec les forces révolutionnaires et démocratiques de notre pays; Ce qui a entraîné l'approfondissement de la guerre.

Fin 1979 quand la dictature avait interdit toutes les formes de lutte traditionnelle, nous nous sommes lancés dans une guerre ouverte et déterminée impulsée par les masses pour faire valoir nos revendications. Le gouvernement nord-américain fournit alors au Salvador, des gaz lacrymogènes, les gilets pare-balles, et des conseillers anti-émeutes pour nous réprimer.

-En 1980, lorsque nous nous sommes repliés dans le maquis pour organiser la résistance à la répression brutale, nous avons manifesté pour la première fois notre disposition au dialogue; dans un premier temps le département d'Etat accepta bien qu'il changea l'avis par la suite. La réponse des nord-américains a été d'envoyer des camions, du matériel de communication et des conseillers pour organiser des opérations de contre-insurrections.

-En 1981, nous avons lancé l'offensive générale et consolidé notre arrière-garde. Au cours de cette année nous avons effectué 8 propositions de médiation et de solution négociée à travers l'International Socialiste et des personnalités socio-démocrates, ainsi qu'à travers des représentants des gouvernements de Mexico et Panama, des missions du Parlement Européen et devant l'Assemblée Générale des Nations-Unies. La réaction de Reagan est d'envoyer du "matériel létal" (une grande quantité d'armes et de munitions), les 4 premiers hélicoptères HUEY et 56 conseillers militaires.

-En 1982, lorsque les échecs successifs, que connaissent les offensives de l'armée, commencent à épuiser ses forces, et que le FMLN passe à l'offensive, nous soutenons également nos efforts à la recherche d'une médiation. Pour la première fois, au mois d'octobre de cette année, le FMLN-FDR lance une proposition de dialogue direct sans conditions. Reagan envoie alors 12 hélicoptères, 8 avions chasseurs A-37, et des avions d'observation, ainsi qu'une plus grande quantité de fusils et de munitions et commence à entraîner les bataillons d'élites en Californie.

-L'an dernier face à l'échec évident du dit "gouvernement d'unité nationale" et de toutes les illusions de réformes et de paix et devant la décomposition croissante de l'armée du fait de notre capacité militaire, nous acceptons de participer à un dialogue avec la commission de paix gouvernementale et l'envoyé spécial pour l'Amérique Centrale du gouvernement nord-américain. Nous avons alors proposé la formation d'un gouvernement d'ample participation. Comme cela s'est produit antérieurement, l'escalade interventionniste de Reagan s'accroît; Celui-ci agit de façon décidée et va tout droit vers la régionalisation du conflit: il réactive le CONDECA, il installe des bases militaires et des stations radar au Honduras, réalise ses manoeuvres militaires, et amplifie le programme d'entraînement d'officiers et de soldats salvadoriens. D'autre part il fait tout pour réussir à débloquent l'aide du Congrès.

Maintenant que l'armée gouvernementale se trouve au bord de l'effondrement et que les élections semblent sérieusement compromises, maintenant que Reagan a décidé de la régionalisation du conflit, nous formulons une proposition qui englobe tous les facteurs internes et régionaux pour trouver une solution au conflit, tout en tenant compte même de la sécurité des Etats-Unis.

Reagan exige obstinément de tripler l'aide militaire accordée par le Congrès, elle s'élèverait alors à presque 250 millions de dollars. Pour atteindre son but il menace même de ne pas tenir compte de l'accord du Congrès et d'utiliser cette aide.

Comme on peut le remarquer dans la description de ce processus, notre proportion actuelle

40P.130d.

pour une solution politique au conflit armé dans notre pays, n'est pas un fait isolé ni fortuit. C'est le résultat du développement des forces démocratiques et révolutionnaires du peuple salvadorien au niveau politique et militaire. La prolongation et l'approfondissement de la guerre est, d'autre part, le résultat de la politique guerrière de l'administration Reagan.

Le FMLN-FDR a toujours recherché la paix avec ténacité et il est disposé à poursuivre la guerre avec la même obstination si Reagan ne laisse au peuple que cette alternative. Cette décision vient de la conviction que cette guerre est juste et qu'elle ne se terminera pas, tant que les causes d'injustice et d'oppression qui l'ont engendrée ne seront pas éliminées.

Nous exprimons la même conviction quant au triomphe de la raison surtout si nous pouvons compter sur le soutien décidé de la solidarité internationale.

PROPOSITION DE FORMATION ET PLATE FORME
DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LARGE PARTICIPATION

I- Introduction.

Depuis de nombreuses années le FDR-FMLN a lutté pour conquérir la libération définitive de notre peuple. Convaincus de ce que l'effort pour aboutir à une paix juste doit être le fait du plus grand nombre de salvadoriens, nous avons proposé différentes alternatives de solution à la crise actuelle, car seul un mouvement puissant et ample pourra sortir notre pays des ruines dans lesquelles l'a plongé le régime oligarchique et l'intervention du gouvernement des Etats-Unis.

Nous nous confrontons à une situation nationale et internationale complexe. La vieille société oligarchique et l'état qui a vécu à son service ont baigné dans le sang leur propre déclin, et, incapables de répondre aux besoins de milliers de salvadoriens, ont institutionnalisé un appareil répressif et d'exploitation, et ont organisé des manoeuvres politiques destinées à dissimuler leur entêtement dans la voie militaire. D'autre part, l'escalade interventionniste de l'administration Reagan a prolongé la guerre et menace de régionaliser le conflit.

Nous soutenons que la construction de la paix dans notre pays requiert un processus qui intègre la majorité des forces politiques et sociales; des forces qui rendent viable une solution sur la base de l'élimination des faits qui viennent d'être signalés, lesquels sont la cause du conflit.

Pour cela, le FMLN-FDR propose la formation d'un Gouvernement Provisoire de Large Participation qui s'appuie sur une plate forme contenant les tâches indispensables à réaliser pour surmonter la situation actuelle de crise, et qui permette à notre peuple de continuer son processus de transformations sociales, politiques et économiques vers une société réellement juste.

II- Le Gouvernement Provisoire de Large Participation.

La proposition de former un Gouvernement Provisoire de Large Participation est le résultat du développement des forces démocratiques-révolutionnaires du peuple salvadorien sur le terrain politique et militaire.

Le Gouvernement Provisoire de Large Participation sera un gouvernement dans lequel ne prédominera aucune force. Il sera l'expression de la large participation des forces politiques et sociales disposées à éliminer le régime oligarchique et sauver la souveraineté et l'indépendance nationale. Et pour lequel l'existence de la propriété privée et les investissements étrangers ne doivent pas s'opposer à l'intérêt social.

La durée du Gouvernement Provisoire de Large Participation sera déterminée par l'accomplissement de ses objectifs fondamentaux, en accord avec les parties. Etant entendu qu'il ne s'agira pas d'un gouvernement de longue durée.

Les objectifs fondamentaux du Gouvernement Provisoire de Large Participation sont:

- 1.- Sauver l'indépendance et la souveraineté nationale.
- 2.- Détruire l'appareil de répression et asseoir les bases d'une véritable démocratie dans laquelle seront pleinement respectés les droits de l'homme et les libertés politiques, et dans laquelle se concrétisera la large participation du peuple pour atteindre une paix définitive.
- 3.- Assurer les besoins les plus urgents et les plus immédiats de la majorité de la population et adopter des mesures économiques et sociales fondamentales pour la transformation de leurs structures.
- 4.- Etablir les conditions pratiques et suffisantes pour résoudre l'actuel état de guerre.
- 5.- Préparer et réaliser des élections générales.

Le Gouvernement Provisoire de Large Participation aura une structure simplifiée au plus haut niveau. Il comprendra les instances suivantes:

- Junte de Gouvernement
- Conseil des Ministres
- Conseil Consultatif d'Etat
- Cour suprême de Justice

Feront partie du Gouvernement Provisoire de Large Participation, les représentants du mouvement ouvrier, paysan, des maîtres, des employés, des collègues professionnels, des universités, des partis politiques, des secteurs patronaux, des représentants du FMLN-FDR et de l'armée nationale épurée.

Dans les organismes du Gouvernement s'exprimera cette large représentation à l'exclusion de l'oligarchie, des secteurs ou des individus qui sont contre les objectifs du Gouvernement Provisoire de Large Participation ou qui se prononcent pour le maintien de la dictature.

III- Plate forme du Gouvernement.

Cette plate forme établit les lignes fondamentales et les mesures indispensables qui doivent guider l'action du Gouvernement Provisoire de Large Participation; avec l'apport et la discussion des diverses organisations, secteurs ou citoyens. Elle se convertira en un programme de gouvernement qui avancera des solutions importantes qui doivent être apportées aux problèmes les plus urgents que pose le développement de notre pays.

Nous proposons en premier lieu un ensemble de mesures d'application immédiate, et en second lieu, des mesures et des orientations qui dirigeront l'action du Gouvernement Provisoire de Large Participation durant son exercice.

Mesures immédiates:

- 1.- Dégrogation de la Constitution Politique de 1983 et sa substitution par un Statut Constitutionnel qui régularise l'action du Gouvernement Provisoire de Large Participation.
- 2.- La levée de l'Etat de Siège et l'abrogation de tous les décrets promulgués depuis 1980 qui restreignent les libertés individuelles et collectives.
- 3.- Liberté pour tous les prisonniers politiques et les disparus, et annulation de toutes les sentences dictées sur la base des décrets répressifs et d'exception.

- 4.- Garantie entière de l'exercice des droits et libertés démocratiques collectives et individuelles. Il sera décrété un Statut Provisoire qui permettra aux travailleurs agricoles et de l'état l'accès au droit syndical. Les syndicats seront indemnisés pour les dommages matériels que leur a fait subir la répression depuis 1979. L'organisation du Pouvoir Populaire apparue pendant la guerre en différentes zones du pays sera légitimée.
- 5.- Dissolution des corps de sécurité et de répression des escadrons de la mort et de leur bras politique, le parti ARENA. Un corps de police civile dépendant du Ministère de l'Intérieur, sera créé.
- 6.- Retrait des conseillers nord-américains, et arrêt de l'intervention et de l'aide militaire nord-américaine, comme de celle provenant d'autres pays, et suspension de toute livraison d'armes.
- 7.- Epuration des Forces Armées gouvernementales, et une fois réalisée, incorporation de sa représentation dans les structures du Gouvernement Provisoire de Large Participation.
- 8.- Instruction à l'encontre des responsables civils et militaires de génocide, crimes politiques, tortures, disparitions et privations illégales de la liberté individuelle ainsi que leur jugement. Les morts causées aux combattants du FMLN et aux soldats, aux sous-officiers et officiers, durant les combats ne constituent pas un délit.
- 9.- La Cour Suprême de Justice s'attèlera immédiatement à l'instruction et au jugement des délits contre les droits de l'homme. En même temps, elle devra réaliser une épuration et une réorganisation du Pouvoir Judiciaire. Les organisations des droits de l'homme non gouvernementales, qui ont défendu le peuple durant la dictature, seront sollicitées pour collaborer à ces tâches.
- 10.-Retour des exilés et réfugiés, et mise en oeuvre d'un programme d'urgence pour les réintégrer et assurer les besoins les plus urgents des émigrés qui rentrent, des déplacés et des blessés de guerre, des éléments démobilisés par les forces armées, et des familles et individus en détresse du fait de la guerre, de l'un ou de l'autre côté. Le Gouvernement Provisoire de Large Participation sollicitera la collaboration d'agences internationales et d'organismes non gouvernementaux pour cette tâche.
- 11.-Exécution d'un programme d'urgence pour la reconstruction de l'infrastructure économique, éducative et sanitaire détruite ou endommagée pendant la guerre.
- 12.-Décret-Moratoire pour les dettes des petits et moyens entrepreneurs. Un programme de financement souple et adéquat sera mis en oeuvre pour ces secteurs, tant pour le secteur industriel que pour le secteur agricole, stimulant la réactivation économique.
- 13.-Fixation et contrôle des prix pour les produits de base de la consommation populaire, essayant de cette manière d'améliorer le salaire réel. Réorganisation et contrôle du système de la commercialisation-distribution des produits de base de la consommation populaire.
- 14.-Renégociation de la Dette Extérieure sur les bases de la reconnaissance des engagements financiers contractés par les gouvernements antérieurs.
- 15.-Rétablissement de l'autonomie de l'Université d'El Salvador et assignation des moyens nécessaires à sa réorganisation et à son fonctionnement. Les installations de l'université seront immédiatement rendues à leurs autorités légitimes.

- 16.-Réalisation d'une campagne massive d'alphabétisation, ainsi que d'un programme démocratique de formation d'adultes dans les domaines de la santé, de l'éducation, production agricole et organisations locales.
- 17.-Développement d'un plan d'emploi massif grâce à l'impulsion donnée par les investissements d'état et privés dans les secteurs de plus grande absorption de main d'oeuvre. Un programme d'urgence pour l'acquisition de matières premières et des produits indispensables à la réactivation économique sera mis en oeuvre. Les moyens et les marges de commercialisation adaptés aux producteurs seront garantis.
- 18.-Impulsion et développement d'un programme d'organisation populaire à travers l'élargissement et la consolidation des municipalités, des communautés et organisations locales. Participation de ces structures à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des projets en faveur de la communauté.
- 19.-Développement d'un programme de communication de masse mettant en oeuvre la création de moyens (instruments) de communication populaire et d'intérêt local.
- 20.-Constitution d'un organisme électoral qui, en accord avec les parties, préparera la réalisation d'élections générales libres. Il sera organisé un registre électoral fiable.

Réformes économiques et sociales:

- 1.- Etablir les bases pour réaliser pleinement la réforme agraire, assurant la participation libre des travailleurs de la campagne à son exécution. Développement d'un programme d'organisation coopérative avec les petits propriétaires individuels.
- 2.- Etablir les bases pour la pleine réalisation de la nationalisation du système bancaire et financier du pays, avec l'objectif de mettre la structure financière et le crédit au service des intérêts nationaux et de la majorité de la population.
- 3.- Etablir les bases pour la pleine réalisation de la réforme du commerce extérieur prenant en compte le contrôle des exportations des principales productions: café, coton, canne à sucre, produits de la mer et viande, incluant le contrôle des importations de matières premières, pièces, de rechange, technologie, utiles à la production nationale.
- 4.- Etablir les bases pour la solution adéquate concernant les conditions de logement des secteurs les plus défavorisés, et pour l'élargissement progressif des services de Sécurité Sociale; et réorienter l'investissement étranger pour qu'il contribue effectivement à la satisfaction des besoins sociaux.

Politique extérieure.

Le Gouvernement Provisoire de Large Participation développera sa politique extérieure sur la base des critères suivants:

- 1.- Le Gouvernement Provisoire de Large Participation impulsera une politique de relations internationales, orientée vers le maintien de la paix, contre la course aux armements et l'armement nucléaire. Il défendra les principes de coexistence pacifique, d'autodétermination et de non intervention, ainsi:
 - Il s'affiliera au Mouvement des Pays Non Alignés et par conséquent renforcera la lutte contre le colonialisme, le néocolonialisme, le sionisme, la discrimination raciale et l'apartheid.

-L'établissement de relations diplomatiques avec d'autres pays se fera indépendamment de son régime social et sur la base de l'intérêt national.

-Il respectera les engagements contractés avec les organismes internationaux et recherchera la participation active dans les forums internationaux pour la discussion et la solution des problèmes liés aux relations économiques entre les pays.

-Il réaffirme l'idéal de Bolivar, en conséquence il s'efforcera de promouvoir et de participer aux forums régionaux qui renforceront la position des pays latinoaméricains face aux problèmes régionaux dans le domaine politique, diplomatique, économique-financier et social.

2.- Dans ses relations avec les Etats-Unis.

2.1) Il propose la signature d'accords qui garantissent la sécurité nationale des deux pays, ainsi:

Le Gouvernement Provisoire de Large Participation s'engage à ne pas permettre l'installation de bases militaires étrangères et/ou de missiles sur son territoire et de son côté le gouvernement des Etats-Unis devra se compromettre à ne pas réaliser, promouvoir ou encourager des actions d'agression et de destabilisation contre le Gouvernement Provisoire de Large Participation et du Gouvernement qui naîtra de ce processus.

Le Gouvernement salvadorien ne compromettra pas le territoire national dans des activités de destabilisation des gouvernements des pays voisins et ne permettra pas non plus le transit d'armes et de troupes étrangères sur son territoire.

Il fera tout pour promouvoir la signature d'accords de non-agression et de non intervention dans les affaires internes des pays de la région.

2.2) Les relations entre les gouvernements du Salvador, des Etats-Unis et d'Amérique Centrale se réorienteront sur la base du respect inconditionnel du droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à souveraineté nationale ainsi que sur une coopération mutuelle et d'interdépendance. Ainsi:

Des efforts seront développés pour réaliser l'idéal de Morazan - qui lutte pour l'Union de L'Amérique Centrale- et pour que notre région soit libre des forces militaires étrangères. Il n'y aura pas de participation dans les différents blocs militaires et en conséquence le gouvernement se retirera de CONDECA.

Il participera activement à la promotion et au développement des organismes régionaux qui garantiront la solution politique aux controverses internationales et il signera des accords afin de promouvoir l'intégration économique, sociale et politique.

IV. Procédure.

Pour amener à la pratique cette proposition, il est nécessaire d'initier un processus de Dialogue-Négociation qui prenne en compte les aspects suivants:

1.- Les participants :

a) Les parties en conflit :

1. Délégation du FMLN-FDR

2. Délégation du Gouvernement, des Forces Armées du Salvador et l'ambassadeur spécial des Etats-Unis pour l'Amérique Centrale ou un autre représentant du gouvernement des Etats-Unis.

- b) Des médiateurs sans faculté arbitrale, nommés avec l'accord des différentes parties.
- c) Des témoins internationaux comme par exemple des représentants du groupe Contadora ou d'autres gouvernements démocratiques.

2.- Les phases :

- a) Dialogue direct et sans condition préalable, organisé par un ou plusieurs médiateurs que ce soit par initiative privée ou sollicité par les parties; ce dialogue cherchera la réalisation de négociations substantives, son agenda, des témoins et les procédures.
- b) Négociations directes entre les parties en conflit avec la participation des médiateurs agissant comme modérateurs des rencontres ainsi qu'avec l'assistance des ambassadeurs désignés par les gouvernements choisis comme témoins.

3.- Les Engagements.

Le FMLN-FDR manifeste sa disposition à négocier le cessez-le-feu, une fois qu'aura débuté le processus de dialogue-négociation et lorsque celui-ci sera déjà bien avancé.

Lorsque les accords seront conclus, les parties en conflit, les témoins en tant que garantes ainsi que les médiateurs signeront les documents.

Immédiatement débutera l'application des accords aux dates, lieux et dans l'ordre convenus.

Ce processus culminera avec l'organisation d'une Armée Nationale unique, formée par les forces du FMLN et les forces gouvernementales une fois épurées. Jusqu'à ce moment les deux armées conserveront en leur pouvoir leurs armes respectives.

Commandement Général du FMLN

Comité Exécutif du FDR

Salvador, 31 Janvier 1984.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

CORRESPONDANCE
R VENCEREMOS
52 RUE DE CRIMEE
75 019 PARIS (Francia)
Tél. (1) 245 43 26